

MARCHÉ goodfood

RAPPORT ANNUEL 2018





Chers actionnaires,

À titre de président du conseil et chef de la direction de Marché Goodfood Corp., je suis heureux de présenter les résultats financiers ainsi que les réalisations opérationnelles pour l'exercice financier 2018 clos le 31 août 2018.

L'exercice 2018 s'est avéré être une autre année marquante pour Goodfood. Non seulement nous avons réalisé une solide performance financière ainsi qu'une forte croissance du nombre des abonnés actifs, mais nous avons aussi établi une présence dans l'Ouest canadien grâce au lancement de notre nouvelle plateforme nationale. Nous servons dorénavant les Canadiens et Canadiennes d'un océan à l'autre et nos résultats continuent de dépasser nos attentes.

L'enthousiasme entourant l'expérience Goodfood s'est fait ressentir tout au long de l'année et, par conséquent, nous livrons maintenant plus d'un million de délicieux repas prêts à cuisiner chaque mois, ce qui confirme notre position de chef de file en tant que marque la plus vendue de solutions de repas à domicile au Canada.

Notre base d'abonnés actifs a presque triplé, passant de 31 000 à la fin de l'exercice financier 2017 à 89 000 à la fin de l'exercice 2018. Les ventes de marchandises brutes ont également augmenté de façon importante, atteignant 84 millions \$, soit une hausse de 61 millions \$ ou 264 % par rapport à l'exercice 2017. Le fait que nos ventes de marchandises brutes augmentent plus rapidement que notre nombre d'abonnés indique que notre base de clients fidèles continue de s'accroître et que les clients commandent plus de repas par mois. L'augmentation de nos ventes de marchandises brutes découle aussi de l'introduction réussie de nouvelles solutions de repas à prix plus élevés. À la fin de l'exercice financier, nos ventes de marchandises brutes annualisées ont totalisé 107 millions \$, en hausse par rapport à 36 millions \$.


Tout en réalisant une croissance exceptionnelle, Goodfood a aussi généré un flux de trésorerie positif découlant des activités d'exploitation durant les deux derniers trimestres de l'année et pour l'année au complet. Ceci témoigne d'une forte croissance des revenus, de gains additionnels en matière d'efficacité opérationnelle et de notre capacité à générer des économies d'échelle. Notre flux de trésorerie positif nous permet de continuer à réaliser nos objectifs ambitieux de croissance, tout en étant moins dépendants des marchés de capitaux.

Excellence opérationnelle

Tout en gérant cette croissance, nous avons aussi lancé avec succès notre plateforme nationale grâce à l'ouverture des installations de production de pointe à Calgary. Nos nouvelles installations nous permettent d'augmenter notre capacité de production de 100 millions \$, élargissant ainsi notre marché potentiel par plus de 11 millions de consommateurs

En parallèle, nous sommes également en train de doubler les installations de production et de distribution de Montréal, ce qui nous permettra d'accroître notre capacité nationale de livraison à 500 millions \$. En raison de ces deux expansions, nous avons augmenté le nombre d'employés, ce qui nous a permis de créer plus de 700 emplois au pays.

Nous avons également procédé à d'importants investissements dans l'automatisation, tout en continuant de nous concentrer sur l'amélioration de nos efficacités opérationnelles, ce qui a entraîné une baisse importante des coûts de main-d'œuvre en pourcentage des revenus et une amélioration de nos marges. Notre marge brute ajustée, s'élevant à 33,6 % pour l'année et 35,0 % pour le quatrième trimestre, a atteint son plus haut niveau depuis la fondation de l'entreprise.



Il est aussi intéressant de noter qu'au cours de la dernière année, nous avons eu l'honneur de recevoir deux prix prestigieux : le premier pour notre stratégie d'affaires et le second pour notre entrepreneuriat. En avril, nous avons reçu un prix Mercure dans la catégorie Stratégie d'affaires à succès de la *Fédération des chambres de commerce du Québec (FCCQ)*, alors qu'en novembre nous avons été nommés Jeune entrepreneur de l'année par E&Y.

Offre de produits élargie

L'importance que nous accordons à l'expérience client est au cœur de ce que nous faisons. Nous cherchons toujours des façons d'adapter notre offre de produits aux clients et de simplifier le processus de commande ainsi que la préparation. Au cours de l'année, nos chefs ont créé plus de 750 nouvelles recettes et ajouté dix options hebdomadaires de plus parmi lesquelles nos membres peuvent choisir, portant ainsi le total à plus de 23 recettes par semaine et satisfaisant aux goûts de gens ayant des préférences alimentaires de plus en plus variées. Nous avons aussi présenté notre panier Rapido proposant des recettes qui se veulent une option rapide et sans stress pour préparer un repas sain en 15 à 20 minutes. Ce panier offre des recettes cuisinées à partir de nos habituels ingrédients de grande qualité et qui sont également déjà partiellement préparés.


De plus, nous avons lancé notre collection de recettes *L'Artisan* proposant des protéines de choix afin de répondre à la demande des abonnés souhaitant vivre une expérience culinaire plus haut de gamme une ou deux fois par semaine. Les recettes *L'Artisan* comprennent des protéines comme des steaks de contre-filet New York, des côtelettes d'agneau ou des crevettes tigrées. Ces recettes sont offertes à des prix variables, selon le coût des ingrédients, et à un prix plus élevé que notre panier Classique.

2019 et après

L'exercice financier 2018 s'est terminé sur une note positive et un élan vigoureux. Pour l'exercice 2019, nous continuerons de nous concentrer sur trois objectifs clés : maintenir notre leadership dans le marché et accroître notre base d'abonnés partout au pays, continuer à améliorer l'expérience client en proposant plus d'options de recettes et de repas, et continuer à investir dans l'automatisation pour améliorer notre marge brute.

Nous voyons aussi une occasion unique et un tremplin de croissance très intéressant dans l'industrie des solutions de repas à domicile livrées directement aux consommateurs, un marché dont la valeur pourrait être amenée à croître à plus de 9 milliards \$ dans le futur. Goodfood est uniquement positionnée pour acquérir une part de marché importante dans plusieurs secteurs clés de cette industrie, en tirant parti de notre capacité à livrer de la nourriture partout au pays et à répondre aux goûts et préférences des consommateurs. Au cours de l'exercice financier 2019, alors que nous continuerons d'élargir notre offre de produits, nous avons l'intention de proposer des solutions pour les trois repas de la journée de même que des options qui répondent aux divers degrés de participation à la préparation, c'est-à-dire des repas prêts à cuisiner aux repas prêts à déguster.

Finalement, nous demeurons engagés envers l'environnement. Nos paniers de repas préportionnés et notre capacité à commander de nos fournisseurs la quantité exacte d'aliments nécessaires contribuent grandement à réduire le gaspillage alimentaire à la maison et dans notre chaîne logistique. Nous reconnaissons que nous devons en faire davantage et notre objectif est de réduire l'emballage autant que possible, tout en assurant la fraîcheur des ingrédients.



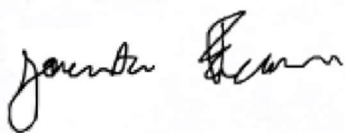


Merci

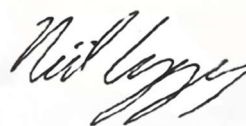
Pour conclure, j'aimerais prendre cette occasion pour exprimer ma gratitude envers nos 1 000 employés engagés et dévoués qui travaillent sans relâche pour promouvoir la mission et les valeurs de Goodfood. Je suis extrêmement fier que notre équipe ait pu accomplir autant au cours de la dernière année et je suis convaincu qu'ensemble, nous pourrons accomplir tellement plus au cours des années à venir.

Je tiens également à souligner l'appui indéfectible des membres du conseil d'administration de Goodfood ainsi que leur vision stratégique; ils sont toujours disponibles pour nous offrir de judicieux conseils.

Au nom du conseil d'administration et de l'équipe de direction, je souhaite aussi vous remercier, chers actionnaires, pour votre confiance continue.



Jonathan Ferrari
Président du conseil et chef de la direction



Neil Cuggy
Président et chef des opérations

États financiers de

GOODFOOD MARKET CORP.

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

GOODFOOD MARKET CORP.

Table des matières

	Page
Rapport des auditeurs indépendants	
États financiers	
États de la situation financière	1
États du résultat net et du résultat global	2
États des variations des capitaux propres	3
Tableaux des flux de trésorerie	4
Notes afférentes aux états financiers	5 - 32



KPMG s.r.l./s.e.n.c.r.l.
Bureau 1500, Tour KPMG
600, boul. de Maisonneuve Ouest
Montréal (Québec) H3A 0A3
Canada

Téléphone 514-840-2100
Télécopieur 514-840-2187
Internet www.kpmg.ca

RAPPORT DES AUDITEURS INDÉPENDANTS

Aux actionnaires de Goodfood Market Corp. :

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de Goodfood Market Corp., qui comprennent les états de la situation financière au 31 août 2018 et 2017, les états du résultat net et du résultat global, les états des variations des capitaux propres et les tableaux des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, ainsi que les notes, qui comprennent un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS), ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de nos audits. Nous avons effectué nos audits selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, et notamment de notre évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, nous prenons en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus dans le cadre de nos audits sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.



Page 2

Opinion

À notre avis, les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de Goodfood Market Corp. au 31 août 2018 et 2017, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière (IFRS).

KPMG A.R.L. / S.E.N.C.R.L.

Le 22 novembre 2018

Montréal, Canada

GOODFOOD MARKET CORP.

États de la situation financière

31 août 2018 et 2017

	Notes	2018	2017
Actifs			
Actifs courants			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		24 453 231 \$	17 548 417 \$
Montants à recevoir au titre des taxes de vente		1 656 554	773 462
Stocks	6	1 585 310	382 374
Autres actifs courants	7	204 420	152 682
		27 899 515	18 856 935
Actifs non courants			
Immobilisations corporelles	8	6 005 563	2 300 147
Immobilisations incorporelles	9	55 170	70 602
Autres actifs non courants	10	349 142	82 558
		34 309 390 \$	21 310 242 \$
Passifs et capitaux propres			
Passifs courants			
Ligne de crédit	12	500 000 \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	11	11 343 138	3 529 373
Produits différés		2 521 999	841 037
Tranche à court terme de la dette à long terme	12	527 750	116 662
		14 892 887	4 487 072
Passifs non courants			
Dette à long terme	12	1 564 105	395 147
Autres passifs non courants	13	1 396 412	76 444
		17 853 404	4 958 663
Capitaux propres			
Actions ordinaires	14	36 283 498	27 144 084
Surplus d'apport		781 778	382 197
Déficit		(20 609 290)	(11 174 702)
		16 455 986	16 351 579
Engagements	22		
Événements postérieurs à la date de clôture	24		
		34 309 390 \$	21 310 242 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

Au nom du conseil :

_____ Administrateur

_____ Administrateur

GOODFOOD MARKET CORP.

États du résultat net et du résultat global

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

	Notes	2018	2017
Produits		70 501 757 \$	19 796 240 \$
Coût des marchandises vendues		55 841 951	16 206 503
Bénéfice brut		14 659 806	3 589 737
Charges			
Frais de vente et charges générales et administratives		23 617 947	7 360 829
Amortissements		461 415	54 032
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles		113 097	—
Acquisition inversée de Mira VII	5	—	1 805 410
		24 192 459	9 220 271
Charges financières nettes (produits financiers nets)			
Perte découlant de la réévaluation à la juste valeur des billets convertibles	16	—	4 257 944
Autres produits financiers nets	15	(98 065)	(22 431)
		(98 065)	4 235 513
Perte nette, représentant le résultat global pour l'exercice		(9 434 588) \$	(9 866 047) \$
Perte nette par action de base et diluée	17	(0,19) \$	(0,32) \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

GOODFOOD MARKET CORP.

États des variations des capitaux propres

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

	Notes	Actions ordinaires		Surplus d'apport	Déficit	Total
		Nombre	Montant			
Solde au 31 août 2016		24 837 978	59 000 \$	– \$	(1 308 655)\$	(1 249 655)\$
Perte nette		–	–	–	(9 866 047)	(9 866 047)
Conversion d'actions privilégiées	14	9 101 106	1 271 565	–	–	1 271 565
Conversion de billets convertibles	16	2 645 718	5 291 436	–	–	5 291 436
Émission d'actions	14	10 542 883	21 085 766	–	–	21 085 766
Frais d'émission d'actions	14	–	(1 725 693)	193 186	–	(1 532 507)
Incidence de l'acquisition inversée de Mira VII	5	562 500	1 125 000	–	–	1 125 000
Paiements fondés sur des actions	18	–	–	219 612	–	219 612
Exercice d'options sur actions	18	63 647	37 010	(30 601)	–	6 409
Solde au 31 août 2017		47 753 832	27 144 084 \$	382 197 \$	(11 174 702)\$	16 351 579 \$
Perte nette		–	–	–	(9 434 588)	(9 434 588)
Émission d'actions	14	4 000 000	10 000 000	–	–	10 000 000
Frais d'émission d'actions	14	–	(925 942)	–	–	(925 942)
Paiements fondés sur des actions	18	–	–	457 745	–	457 745
Exercice d'options sur actions	18	71 413	65 356	(58 164)	–	7 192
Solde au 31 août 2018		51 825 245	36 283 498 \$	781 778 \$	(20 609 290)\$	16 455 986 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

GOODFOOD MARKET CORP.

Tableaux des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

	Notes	2018	2017
Flux de trésorerie liés aux activités suivantes :			
Activités d'exploitation			
Perte nette		(9 434 588) \$	(9 866 047) \$
Ajustements pour :			
Amortissements		461 415	54 032
Paiements fondés sur des actions		457 745	219 612
Perte résultant de la sortie d'immobilisations corporelles		113 097	–
Perte découlant de la réévaluation à la juste valeur des billets convertibles		–	4 257 944
Autres produits financiers nets		(98 065)	(22 431)
Intérêts payés		(159 791)	(41 271)
Intérêts reçus		262 585	41 788
Excédent de la contrepartie transférée pour Mira VII sur les actifs nets acquis	5	–	1 262 644
Autres actifs non courants		(165 463)	(56 942)
Autres passifs non courants		1 173 201	–
Autres éléments sans effet sur la trésorerie		–	22 534
Variation des éléments hors trésorerie du fonds de roulement d'exploitation			
Montants à recevoir au titre des taxes de vente		(883 092)	(692 214)
Stocks		(1 202 936)	(303 174)
Autres actifs courants		(34 337)	(131 416)
Créditeurs et charges à payer		8 107 162	2 551 633
Produits différés		1 680 962	818 014
		277 895	(1 885 294)
Activités de financement			
Prélèvements sur la ligne de crédit, montant net		500 000	–
Produit de l'émission d'instruments d'emprunt à long terme		2 500 000	231 865
Coûts d'émission de titres d'emprunt		(12 500)	–
Remboursement sur la dette à long terme		(1 007 228)	(24 609)
Produit de l'exercice d'options sur actions		7 192	6 409
Produit de l'émission d'actions ordinaires		10 000 000	21 085 766
Frais d'émission d'actions		(925 942)	(1 532 507)
Produit de l'émission de billets convertibles		–	1 000 000
		11 061 522	20 766 924
Activités d'investissement			
Acquisition d'immobilisations corporelles et dépôts	8	(4 431 109)	(1 811 777)
Acquisition d'immobilisations incorporelles	9	(3 494)	(41 366)
		(4 434 603)	(1 853 143)
Augmentation de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		6 904 814	17 028 487
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début de l'exercice		17 548 417	519 930
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin de l'exercice		24 453 231 \$	17 548 417 \$

Se reporter aux notes afférentes aux états financiers.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

NOTE 1 ENTITÉ PRÉSENTANT L'INFORMATION FINANCIÈRE

Goodfood Market Corp. (la « Société ») est une société constituée en vertu de la *Loi canadienne sur les sociétés par actions* qui est inscrite à la Bourse de Toronto. La Société est domiciliée à Montréal (Québec), au Canada, où sont situés sa principale installation de production et ses bureaux administratifs, et dispose aussi d'une deuxième installation de production située à Calgary (Alberta), au Canada.

La Société offre des solutions de repas à domicile. Elle livre chaque semaine à ses abonnés tous les ingrédients frais nécessaires à la préparation de repas délicieux. Les abonnés sélectionnent en ligne leurs repas favoris parmi une large sélection de recettes originales. La Société prépare ensuite un panier personnalisé d'ingrédients frais et effectue la livraison chez l'abonné. Les recettes sont faciles à suivre et présentées étape par étape.

Le 1^{er} septembre 2017, la Société a réalisé une fusion en vertu de la Loi canadienne sur les sociétés par actions avec sa filiale en propriété exclusive, Goodfood Market Inc. Depuis la fusion, la Société est composée d'une entité juridique unique et a été renommée Goodfood Market Corp.

NOTE 2 BASE D'ÉTABLISSEMENT

2.1 DÉCLARATION DE CONFORMITÉ

Les états financiers de la Société ont été préparés conformément aux Normes internationales d'information financière (« IFRS ») publiées par l'International Accounting Standards Board (« IASB »).

Le conseil d'administration (le « conseil ») de la Société a autorisé la publication des états financiers des exercices clos les 31 août 2018 et 2017, le 22 novembre 2018.

2.2 BASE D'ÉVALUATION

Les états financiers ont été établis au coût historique.

2.3 MONNAIE FONCTIONNELLE ET MONNAIE DE PRÉSENTATION

Les états financiers sont présentés en dollars canadiens, soit la monnaie fonctionnelle de la Société.

NOTE 3 PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

3.1 TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent des fonds détenus auprès d'institutions financières, des dépôts en cours et des dépôts à court terme dont l'échéance est d'au plus trois mois et qui sont exposés à un risque négligeable de changement de valeur.

3.2 STOCKS

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur de réalisation nette. Le coût des stocks est déterminé à l'aide de la méthode du premier entré – premier sorti. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cadre normal des activités, diminué des coûts estimés nécessaires pour réaliser la vente.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

3.3 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur. Le coût comprend les dépenses qui sont directement attribuables à l'acquisition d'un actif et à sa mise en état de fonctionnement en vue de son utilisation prévue.

Lorsque des parties d'une immobilisation corporelle ont des durées d'utilité différentes, elles sont comptabilisées comme des parties distinctes (principales composantes). Le montant des profits et des pertes résultant de la sortie d'une immobilisation corporelle est déterminé par la comparaison du produit de la sortie avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle et il est comptabilisé dans la perte nette.

Le coût lié au remplacement d'une partie d'une immobilisation corporelle est comptabilisé dans la valeur comptable de cette immobilisation s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à cette partie d'immobilisation reviennent à la Société et si son coût peut être évalué de façon fiable. La valeur comptable de la partie remplacée est décomptabilisée. Les coûts d'entretien courant d'une immobilisation corporelle sont comptabilisés dans la perte nette lorsqu'ils sont engagés.

L'amortissement est calculé sur le coût de l'actif, diminué de sa valeur résiduelle, et est comptabilisé dans la perte nette selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de chaque partie d'une immobilisation corporelle, étant donné que ce mode reflète le plus étroitement le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs représentatifs de l'actif. Les actifs en cours de construction ne sont pas amortis et reflètent le coût des immobilisations corporelles qui ne sont pas encore prêtes à l'usage auquel elles sont destinées. Les actifs en cours de construction commenceront à être amortis lorsqu'ils seront prêts à l'usage auquel ils sont destinés. Les actifs loués sont amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location et de leur durée d'utilité, à moins que la Société n'ait la certitude raisonnable qu'elle deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location. Les estimations au titre des modes d'amortissement, des durées d'utilité et des valeurs résiduelles sont réexaminées chaque date de clôture et ajustées de manière prospective au besoin.

L'amortissement est calculé selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée des actifs comme suit :

Actif	Période
Mobilier et agencements	5 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Matériel informatique	3 à 5 ans
Améliorations locatives	La plus courte de la durée du contrat et de la durée d'utilité

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

3.4 CONTRATS DE LOCATION

Pour déterminer si un accord est, ou contient, un contrat de location, il convient de se fonder sur la substance de l'accord à la passation du contrat. L'accord est, ou contient un contrat de location, si l'exécution de l'accord dépend de l'utilisation d'un actif spécifique et que l'accord confère un droit d'utiliser l'actif, même si cet actif ne peut être explicitement identifié dans un accord.

Un contrat de location est classé en tant que contrat de location-financement ou contrat de location simple à la date de passation dudit contrat. Un contrat de location qui transfère à la Société la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété du bien est classé en tant que contrat de location-financement.

Les contrats de location-financement sont inscrits au bilan au début de la période de location à la juste valeur de la propriété louée à la date de passation du contrat ou, si elle est moindre, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location. Les paiements au titre de la location sont ventilés entre les charges financières et l'amortissement de l'obligation locative de manière à obtenir un taux d'intérêt constant sur le solde restant dû au passif. Les charges financières sont comptabilisées dans la perte.

Un actif loué est amorti sur la durée d'utilité de l'actif. Toutefois, si l'on n'a pas une certitude raisonnable que la Société deviendra propriétaire de l'actif à la fin du contrat de location, l'actif est amorti sur la plus courte de la durée d'utilité estimée de l'actif et de la durée du contrat de location.

Un contrat de location simple est un contrat de location autre qu'un contrat de location-financement. Les paiements au titre des contrats de location simple sont comptabilisés dans la perte nette selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. Les avantages reçus au titre de la location sont comptabilisés comme étant constitutifs du total de la charge locative, sur la durée du contrat de location.

3.5 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Les immobilisations incorporelles qui ont une durée d'utilité déterminée sont évaluées au coût diminué du cumul des amortissements et de tout cumul des pertes de valeur. Les dépenses ultérieures ne sont inscrites à l'actif que lorsqu'elles donnent lieu à un accroissement des avantages économiques futurs associés à l'actif auquel elles correspondent. Toutes les autres dépenses sont comptabilisées dans la perte nette lorsqu'elles sont engagées. L'amortissement est comptabilisé dans la perte nette selon le mode linéaire sur la durée d'utilité déterminée estimée des immobilisations incorporelles. La durée d'utilité estimée pour les exercices considérés est la suivante :

Actif	Période
Logiciels	5 ans

Les logiciels de la Société sont générés en interne.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

3.6 DÉPRÉCIATION DES ACTIFS NON FINANCIERS

La Société revoit la valeur comptable de ses actifs non financiers, qui incluent les actifs incorporels ayant une durée d'utilité déterminée et les immobilisations corporelles, chaque date de clôture afin de déterminer si des événements particuliers ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, les actifs qui ne peuvent pas être soumis à un test de dépréciation individuel sont regroupés dans une unité génératrice de trésorerie (« UGT »). Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable. La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la juste valeur d'un actif diminuée des coûts de la vente et de sa valeur d'utilité. Aux fins de l'évaluation de la valeur d'utilité, les flux de trésorerie futurs estimés sont comptabilisés à leur valeur actualisée par application d'un taux d'actualisation avant impôt qui reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'actif. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la perte nette.

3.7 INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et passifs financiers sont comptabilisés à la date à laquelle la Société devient une partie aux dispositions contractuelles de l'instrument financier.

La Société décomptabilise un actif financier lorsque les droits contractuels sur les flux de trésorerie liés à l'actif financier arrivent à expiration ou que la Société transfère les droits contractuels de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif financier dans le cadre d'une transaction où la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif financier sont transférés.

La Société décomptabilise un passif financier lorsque ses obligations contractuelles sont éteintes, qu'elles sont annulées ou qu'elles arrivent à échéance.

3.7.1 ACTIFS FINANCIERS

Les actifs financiers sont classés en quatre catégories :

Actifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un actif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés dans la perte nette à mesure qu'ils sont engagés. Les actifs financiers à la juste valeur par le biais de la perte nette sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, y compris les produits d'intérêts ou de dividendes, sont comptabilisées dans la perte nette. La Société n'a pas désigné d'actif financier à la juste valeur par le biais du résultat net.

Prêts et créances

Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. À l'heure actuelle, la Société classe sa trésorerie et ses équivalents de trésorerie, ses dépôts de garantie de même que ses montants à recevoir dans les prêts et créances.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

Placements détenus jusqu'à leur échéance

Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. La Société n'a aucun actif financier classé comme détenu jusqu'à l'échéance.

Actifs financiers disponibles à la vente

Ces actifs sont initialement évalués à leur juste valeur, majorée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ils sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, autres que les pertes de valeur et les écarts de conversion relatifs aux instruments d'emprunt, sont comptabilisées dans les autres éléments du résultat global et cumulées dans les écarts de réévaluation. Lorsque ces actifs sont décomptabilisés, le profit ou la perte cumulé dans les capitaux propres est reclassé dans la perte nette. La Société n'a aucun actif financier classé comme disponible à la vente.

Dépréciation d'actifs financiers

À chaque date de clôture, la Société examine si ses actifs financiers sont dépréciés. Les pertes de valeur sont comptabilisées dans la perte nette lorsqu'il existe une indication objective de dépréciation des actifs financiers. Un actif financier est réputé être déprécié s'il existe une indication objective de dépréciation résultant d'un ou de plusieurs événements intervenus après la comptabilisation initiale de l'actif (un « événement générateur de pertes ») et que cet événement générateur de pertes a une incidence sur les flux de trésorerie futurs estimés de l'actif financier, qui peut être estimée de façon fiable.

3.7.2 PASSIFS FINANCIERS

L'évaluation des passifs financiers dépend de leur classement, comme il est décrit ci-dessous :

Passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net

Un passif financier est classé comme étant à la juste valeur par le biais du résultat net s'il est classé comme étant détenu à des fins de transaction ou s'il est désigné comme tel au moment de la comptabilisation initiale. Les coûts de transaction directement attribuables sont comptabilisés dans la perte nette à mesure qu'ils sont engagés. Les passifs financiers évalués à la juste valeur par le biais de la perte nette sont évalués à leur juste valeur, et les variations de celle-ci, y compris les charges d'intérêts, sont comptabilisées dans la perte nette. La Société a désigné ses billets convertibles comme étant des passifs financiers à la juste valeur par le biais du résultat net.

Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers non dérivés sont initialement évalués à leur juste valeur, diminuée des coûts de transaction directement attribuables. Après la comptabilisation initiale, ces passifs sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif. À l'heure actuelle, la Société classe la ligne de crédit, les créditeurs et charges à payer et la dette à long terme dans les autres passifs financiers.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

3.7.3 COMPENSATION DES INSTRUMENTS FINANCIERS

Les actifs financiers et les passifs financiers sont compensés, et le solde net est présenté dans les états de la situation financière si la Société a un droit juridiquement exécutoire de compenser les montants comptabilisés et si elle a l'intention soit de les régler, soit de réaliser l'actif et de régler le passif simultanément.

3.7.4 ÉVALUATION DE LA JUSTE VALEUR

Lors de la détermination de la juste valeur, la Société utilise une hiérarchie des justes valeurs fondée sur les niveaux suivants :

Niveau 1 – Les données observables telles que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 2 – Les données qui sont observables directement ou indirectement, autres que les prix cotés sur des marchés actifs.

Niveau 3 – Les données pour lesquelles il n'existe aucune ou pratiquement aucune donnée de marché observable, et pour lesquelles l'entité est donc tenue de formuler ses propres hypothèses.

3.8 PROVISIONS

Une provision est comptabilisée si, du fait d'un événement passé, la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite dont le montant peut être estimé de manière fiable, et s'il est probable qu'une sortie d'avantages économiques soit nécessaire pour éteindre l'obligation. Le montant des provisions est déterminé par l'actualisation des flux de trésorerie futurs attendus, à un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques au passif. La désactualisation est comptabilisée dans les charges financières.

Passif éventuel

Un passif éventuel est une obligation possible découlant d'événements passés et dont l'existence sera confirmée seulement par l'occurrence ou la non-occurrence d'au moins un événement futur incertain indépendant de la volonté de la Société, ou une obligation courante découlant d'événements passés (donc, qui existe), mais qui n'est pas comptabilisée, car il est improbable que le transfert ou l'utilisation d'actifs, la prestation de services ou toute autre cession d'avantages économiques soient nécessaires pour éteindre l'obligation, ou le montant de l'obligation ne peut pas être estimé de manière fiable.

3.9 AVANTAGES À COURT TERME

Les avantages à court terme sont évalués sur une base non actualisée et sont comptabilisés en charges à mesure que les services correspondants sont rendus. Un passif égal au montant que la Société s'attend à payer est comptabilisé si la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite de payer ce montant au titre des services passés rendus par les membres du personnel et si une estimation fiable de l'obligation peut être effectuée.

3.10 PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les employés et les administrateurs de la Société reçoivent une rémunération sous forme de paiements fondés sur des actions, par lesquels les employés rendent des services en contrepartie d'instruments de capitaux propres (transactions réglées en instruments de capitaux propres).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

Le coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est évalué à la juste valeur à la date de l'attribution à l'aide d'un modèle d'évaluation approprié, lequel est présenté plus en détail à la note 18. Ce coût est comptabilisé comme une charge de rémunération, outre une augmentation correspondante des capitaux propres (surplus d'apport), sur la période au cours de laquelle les conditions de rendement et de service (la période d'acquisition des droits) sont remplies. La charge cumulée est comptabilisée chaque date de clôture au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres jusqu'à ce que la date d'acquisition des droits rende compte de la mesure dans laquelle la période d'acquisition des droits a expiré. La charge ou le crédit inscrit aux états du résultat net et du résultat global de la période représente la variation du cumul des charges comptabilisé entre l'ouverture et la clôture de la période.

3.11 PRODUITS

Les produits tirés de la vente de marchandises sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue, déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits. Les produits sont comptabilisés lorsqu'il existe des preuves convaincantes que les risques et avantages importants inhérents à leur propriété ont été transférés au client, que le recouvrement de la contrepartie est probable et qu'il n'y a plus d'intervention continue de la direction en ce qui concerne les biens. En ce qui concerne la vente de repas prêts à cuisiner, le transfert des risques et avantages se produit au moment de la livraison des marchandises. Les produits différés sont constatés à la réception d'une contrepartie anticipée au titre des produits correspondants. Les crédits de vente et de référence sont également inclus dans les produits différés et sont évalués en fonction de la juste valeur des crédits de vente et de référence accordés, en tenant compte du pourcentage d'utilisation estimatif. Les crédits de vente et de référence sont comptabilisés dans les produits au moment de l'utilisation et lorsque la Société s'acquitte de son obligation.

3.12 IMPÔT

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée dans la perte nette, sauf dans la mesure où elle se rapporte à un regroupement d'entreprises ou à des éléments comptabilisés directement dans les capitaux propres ou dans les autres éléments du résultat global.

Impôt exigible

L'impôt exigible comprend l'impôt qui devra vraisemblablement être payé ou récupéré au titre du bénéfice imposable ou de la perte fiscale pour les exercices considérés et tout ajustement de l'impôt à payer ou devant être récupéré relativement à des exercices antérieurs. Le montant de l'impôt exigible à payer ou à recevoir reflète la meilleure estimation du montant d'impôt qui devrait être payé ou récupéré, compte tenu de l'incertitude liée à l'impôt, le cas échéant. Il est évalué d'après les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. Les actifs et les passifs d'impôt exigible ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

Impôt différé

L'impôt différé est comptabilisé au titre des différences temporaires entre les valeurs comptables des actifs et des passifs aux fins de l'information financière et les montants utilisés à des fins fiscales.

Les actifs d'impôt différé sont comptabilisés au titre des pertes fiscales et crédits d'impôt inutilisés ainsi qu'au titre des différences temporaires déductibles, dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables futurs auxquels ces éléments pourront être imputés. Les actifs d'impôt différé sont examinés chaque date de clôture et sont réduits lorsque la réalisation de l'avantage fiscal connexe n'est plus probable; ces réductions sont reprises lorsque la probabilité de réalisation d'un bénéfice imposable futur s'améliore. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués chaque date de clôture et sont comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable que la Société disposera d'un bénéfice imposable futur à l'égard duquel ces éléments pourront être imputés.

L'impôt différé est évalué selon les taux d'impôt dont on attend l'application aux différences temporaires lorsque celles-ci s'inverseront, en utilisant les taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture.

L'évaluation de l'impôt différé doit refléter les conséquences fiscales qui résulteraient de la façon dont la Société s'attend, à la date de clôture, à recouvrer ou à régler la valeur comptable de ses actifs et passifs. Les actifs et les passifs d'impôt différé ne sont compensés que si certains critères sont respectés.

Taxes de vente

Les charges et les actifs sont comptabilisés sans tenir compte du montant des taxes de vente, sauf :

- lorsque la taxe de vente liée à un achat d'actifs ou de services n'est pas recouvrable auprès de l'autorité fiscale. En pareil cas, la taxe de vente est comptabilisée dans le coût d'acquisition de l'actif ou dans les charges, au besoin; et
- lorsque les créances clients et les dettes fournisseurs sont présentées incluant le montant de la taxe de vente.

Le montant net de la taxe de vente à recouvrer auprès de l'autorité fiscale ou à payer à celle-ci est inclus dans les créances clients ou les dettes fournisseurs aux états de la situation financière.

3.13 DEVICES

Les transactions en monnaie étrangère sont composées d'achats de fournisseurs étrangers. Ces transactions sont converties dans la monnaie fonctionnelle de la Société au cours de change en vigueur à la date des transactions. Les créditeurs connexes libellés en monnaie étrangère à la date de clôture sont convertis dans la monnaie fonctionnelle au cours du change en vigueur à cette date. Les profits et les pertes de change résultant de cette conversion sont comptabilisés à leur montant net dans les charges financières nettes dans la perte nette.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

3.14 RÉSULTAT PAR ACTION

Le résultat de base par action est calculé en divisant la perte nette par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice. Le résultat dilué par action est calculé en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice ajusté de façon à inclure l'effet dilutif des options sur actions et des billets convertibles.

L'effet dilutif des options en cours est exclu à titre de dilution additionnelle dans le calcul du résultat par action après dilution parce que son inclusion aurait été antidilutive en raison de la perte nette constatée par la Société (de plus amples renseignements sont présentés à la note 17).

3.15 PRODUITS FINANCIERS ET CHARGES FINANCIÈRES

Les produits financiers comprennent les produits d'intérêts et les profits de change. Les charges financières comprennent les charges d'intérêts sur la dette à long terme et les variations de la juste valeur des billets convertibles. La Société comptabilise les produits financiers et les charges financières en tant qu'activités d'exploitation dans les tableaux des flux de trésorerie de la Société.

3.16 INFORMATION SECTORIELLE

La Société a indiqué qu'elle n'exploitait qu'un seul secteur opérationnel pour les exercices clos les 31 août 2018 et 2017.

3.17 NOUVELLES NORMES ET NORMES MODIFIÉES N'AYANT PAS ENCORE ÉTÉ ADOPTÉES PAR LA SOCIÉTÉ

IFRS 2, Classement et évaluation des transactions dont le paiement est fondé sur des actions (modifications de l'IFRS 2)

En juin 2016, l'IASB a publié les modifications apportées à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*, visant à clarifier la manière selon laquelle certains types de transactions dont le paiement est fondé sur des actions doivent être comptabilisés. Les modifications s'appliquent aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. À des fins de simplification, les modifications peuvent être appliquées de manière prospective. L'application rétrospective ou anticipée est permise si l'information est disponible sans avoir recours à des connaissances *a posteriori*. Les modifications fournissent des exigences relativement à la comptabilisation des effets des conditions d'acquisition des droits et des conditions accessoires à l'acquisition des droits sur l'évaluation des paiements fondés sur des actions qui sont réglés en trésorerie; des transactions dont le paiement est fondé sur des actions et qui comportent des modalités de règlement net concernant l'obligation légale relative aux retenues d'impôt à la source; et d'une modification des modalités et conditions qui a pour effet qu'une transaction dont le paiement est fondé sur des actions et qui est réglée en trésorerie est reclassée comme étant réglée en instruments de capitaux propres.

La Société prévoit appliquer de manière prospective les modifications de l'IFRS 2 lors de l'établissement de ses états financiers à compter du 1^{er} septembre 2018.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

IFRS 15, Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients

En mai 2014, l'IASB a publié l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*. La nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. L'adoption anticipée est autorisée. L'IFRS 15 remplacera l'IAS 11, *Contrats de construction*, l'IAS 18, *Produits des activités ordinaires*, l'IFRIC 13, *Programmes de fidélisation de la clientèle*, l'IFRIC 15, *Contrats de construction de biens immobiliers*, l'IFRIC 18, *Transferts d'actifs provenant de clients*, et la SIC-31, *Produits des activités ordinaires - opérations de troc impliquant des services de publicité*. En avril 2016, l'IASB a publié des clarifications à l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, qui entrent en vigueur en même temps que l'IFRS 15. La norme préconise un modèle unique qui s'applique aux contrats conclus avec des clients et deux méthodes de comptabilisation des produits des activités ordinaires : à un moment donné ou au fil du temps. Le modèle consiste en une analyse en cinq étapes des transactions axée sur les contrats et visant à déterminer si les produits des activités ordinaires sont comptabilisés et quel montant est comptabilisé. De nouveaux seuils ont été mis en place relativement aux estimations et aux jugements, ce qui pourrait avoir une incidence sur le montant des produits des activités ordinaires comptabilisés et/ou sur le moment de leur comptabilisation. La nouvelle norme s'applique aux contrats conclus avec des clients. Elle ne s'applique pas aux contrats d'assurance, aux instruments financiers ou aux contrats de location, lesquels entrent dans le champ d'application d'autres IFRS. Les clarifications apportées à l'IFRS 15 fournissent des directives supplémentaires concernant l'analyse en cinq étapes, la transition et l'application de la norme aux licences de propriété intellectuelle.

La Société adoptera l'IFRS 15 le 1^{er} septembre 2018 et estime que l'adoption n'aura aucune incidence sur ses états financiers. L'IFRS 15 prévoit la publication d'informations à fournir plus exhaustives.

IFRS 9, Instruments financiers

En juillet 2014, l'IASB a publié la version intégrale de l'IFRS 9, *Instruments financiers* (l'« IFRS 9 (2014) »). La date d'entrée en vigueur obligatoire de l'IFRS 9 vise les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018 et l'IFRS 9 doit être appliquée rétrospectivement, sous réserve de certaines exemptions. Le retraitement des périodes antérieures n'est pas obligatoire et n'est autorisé que si l'information est disponible, sans recours à l'information rétrospective. L'IFRS 9 (2014) instaure de nouvelles exigences visant le classement et l'évaluation des actifs financiers. Aux termes de l'IFRS 9 (2014), les actifs financiers sont classés et évalués en fonction du modèle économique selon lequel ils sont détenus et des caractéristiques de leurs flux de trésorerie contractuels. La norme instaure des changements additionnels relativement aux passifs financiers. Elle modifie également le modèle de dépréciation en introduisant un nouveau modèle fondé sur les « pertes sur créances attendues » pour le calcul de la dépréciation. L'IFRS 9 (2014) comprend également une nouvelle norme générale de comptabilité de couverture qui permet une meilleure harmonisation de la comptabilité de couverture avec la gestion des risques. La Société adoptera l'IFRS 9 (2014) lors de l'établissement de ses états financiers de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2018.

Bien que l'adoption de l'IFRS 9 (2014) donne lieu à des modifications du classement de certains des instruments financiers de la Société, ces modifications ne devraient pas avoir d'incidence sur leur évaluation. De plus, les nouvelles lignes directrices en matière de dépréciation n'ont pas d'effet sur la valeur comptable des actifs financiers au coût amorti de la Société.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié l'IFRS 16, *Contrats de location*. Cette nouvelle norme s'applique aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019. L'adoption anticipée est permise pour les entités qui adoptent également l'IFRS 15, *Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients*, à la date de l'adoption initiale de l'IFRS 16 ou qui l'ont adopté avant cette date. L'IFRS 16 remplacera l'IAS 17, *Contrats de location*. Cette norme instaure un modèle unique de comptabilisation par le preneur et oblige ce dernier à comptabiliser les actifs et les passifs liés à tous les contrats de location d'une durée de plus de 12 mois, à moins que la valeur de l'actif sous-jacent soit faible. Le preneur est tenu de comptabiliser un actif au titre du droit d'utilisation représentant son droit d'utilisation de l'actif sous-jacent et une obligation locative qui représente son obligation d'effectuer des paiements locatifs. Cette norme reprend en substance les exigences de comptabilisation pour le bailleur qui sont énoncées dans l'IAS 17, tout en exigeant de ce dernier qu'il présente des informations plus exhaustives. D'autres aspects du modèle de comptabilisation des contrats de location ont été touchés, y compris la définition d'un contrat de location. Des dispositions transitoires ont également été prévues. La Société a l'intention d'adopter l'IFRS 16 lors de l'établissement de ses états financiers de l'exercice débutant le 1^{er} septembre 2019.

Étant donné que la Société a des obligations contractuelles importantes comptabilisées comme des contrats de location simple en vertu de l'IAS 17, la Société conclut préliminairement qu'il y aura une hausse significative des actifs et des passifs au moment de l'adoption de l'IFRS 16 ainsi que des changements importants à la présentation des charges liées aux contrats de location simple au titre des frais de vente et charges générales et administratives, de la dotation aux amortissements et des autres produits financiers nets.

La Société procède actuellement à l'analyse de l'incidence de l'adoption de l'IFRS 16. Son intention est d'adopter l'IFRS 16 au moyen de l'approche rétrospective modifiée.

NOTE 4 JUGEMENTS, ESTIMATIONS ET HYPOTHÈSES COMPTABLES IMPORTANTS

L'établissement des états financiers de la Société conformes aux IFRS exige que la direction ait recours à son jugement, fasse des estimations et pose des hypothèses qui influent sur la valeur comptable des actifs, des passifs, des produits et des charges et des notes y afférentes. L'incertitude à propos de ces hypothèses et estimations pourrait faire en sorte qu'un ajustement important doive être apporté à la valeur comptable des actifs ou des passifs dans les périodes futures. Ces hypothèses et ces estimations sont passées en revue régulièrement. Les révisions des estimations comptables sont constatées dans l'exercice au cours duquel les estimations sont révisées ainsi que dans les exercices futurs touchés par ces révisions.

Les principaux jugements, estimations et hypothèses de la Société sont présentés ci-après :

4.1 ÉVALUATION DES PRODUITS

Les produits sont présentés déduction faite des remboursements, des incitatifs à la vente et des crédits, y compris les crédits de référence. Les montants des crédits sont estimés en fonction de l'historique et de l'expérience de la Société au titre du pourcentage d'utilisation de ces crédits. Le passif estimatif correspondant des crédits est inclus dans les produits différés.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

4.2 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Un jugement est nécessaire pour fixer la date à laquelle les immobilisations corporelles sont disponibles en vue de leur utilisation prévue. De plus, chaque date de clôture, la direction évalue si les immobilisations corporelles et incorporelles présentent des indicateurs de dépréciation. Pour les fins de son analyse, la direction se base sur son jugement en tenant compte des facteurs tels que l'environnement économique et le marché dans lequel évolue la Société, les prévisions budgétaires ainsi que l'obsolescence physique.

4.3 IMPÔT DIFFÉRÉ

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés pour les pertes fiscales non utilisées dans la mesure où il est probable que l'on disposera de bénéfices imposables auxquels ces pertes fiscales pourront être imputées. La direction doit faire preuve de beaucoup de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé qui peut être comptabilisé, en fonction du moment où les bénéfices imposables futurs seront réalisés et de leur montant ainsi que des stratégies de planification fiscale futures. La Société a déterminé qu'elle ne pouvait pas comptabiliser des actifs d'impôt différé pour les pertes fiscales reportées en avant (de plus amples renseignements sont présentés à la note 19).

NOTE 5 ACQUISITION INVERSÉE DE MIRA VII PAR GOODFOOD MARKET INC.

Le 25 avril 2017, Mira VII et sa filiale en propriété exclusive, Mira VII Subco Inc. (« Subco »), ont conclu une convention de fusion avec Goodfood Market Inc. aux termes de laquelle Subco devait fusionner avec Goodfood Market Inc. (la « fusion ») pour réaliser une opération admissible sans lien de dépendance selon les politiques de la Bourse de croissance TSX (l'« opération admissible »). La fusion ayant été structurée comme une fusion triangulaire, la société fusionnée devait devenir une filiale en propriété exclusive de Mira VII au moment de la réalisation de la fusion.

Immédiatement avant la conclusion de l'opération admissible, Mira VII a regroupé ses actions ordinaires à raison de une action ordinaire de Mira VII post-regroupement pour chaque tranche de 22,2222 actions ordinaires de Mira VII préregroupement. De même, immédiatement avant la fusion, Goodfood Market Inc. a fractionné ses actions ordinaires à raison de 24,8379775 actions pour chaque action existant avant le fractionnement (le « fractionnement d'actions »).

Le 1^{er} juin 2017, la fusion a été réalisée et Mira VII a changé son nom pour Goodfood Market Corp. Le 7 juin 2017, les actions ordinaires de Goodfood Market Corp. ont commencé à être négociées à la Bourse de Toronto sous le symbole « FOOD » et les actions ordinaires de l'ancienne société Mira VII ont été radiées de la cote de la Bourse de croissance TSX.

Mira VII a acquis le contrôle légal de Goodfood Market Inc., par voie de fusion entre Goodfood Market Inc. et Subco, filiale en propriété exclusive de Mira VII. Toutefois, les actionnaires de Goodfood Market Inc. ayant obtenu le contrôle des voix de Mira VII à la suite de l'émission des actions ordinaires de Mira VII en faveur des actionnaires de Goodfood Market Inc., ce qui représente une participation majoritaire importante, Goodfood Market Inc. était déterminée à être l'acquéreur sur le plan comptable, et la transaction a donc été comptabilisée à titre d'acquisition inversée de Mira VII par Goodfood Market Inc. Étant donné que Mira VII ne satisfaisait pas à la définition d'entreprise, la transaction a été comptabilisée à titre d'acquisition inversée d'actifs nets, conformément à l'IFRS 2, *Paiement fondé sur des actions*.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

La juste valeur, à la date d'acquisition, de la contrepartie transférée par l'acquéreur sur le plan comptable, Goodfood Market Inc., pour sa participation dans l'entreprise acquise sur le plan comptable, Mira VII, de 1 125 000 \$ pour 562 500 actions ordinaires, a été déterminée par la juste valeur des titres de capitaux propres que Goodfood Market Inc. aurait eu à verser aux propriétaires de Mira VII avant l'acquisition inversée pour donner le même pourcentage de titres de capitaux propres de l'entité regroupée que celui qui résultait de l'acquisition inversée, et a été comptabilisée en tant qu'augmentation des actions ordinaires dans les états de la situation financière.

Étant donné que la juste valeur du montant net de l'insuffisance identifiable au titre des actifs à la date de l'acquisition inversée s'établissait à 137 644 \$, l'excédent de la contrepartie transférée sur le montant net des actifs acquis de 1 262 644 \$ a été constaté au titre de la charge liée à l'acquisition inversée de Mira VII dans les états du résultat net et du résultat global.

Le tableau ci-dessous présente une ventilation des charges engagées dans le cadre de l'acquisition inversée de Mira VII par Goodfood Market Inc. au cours de l'exercice clos le 31 août 2017 :

L'excédent de la contrepartie transférée pour Mira VII sur les actifs nets acquis	1 262 644 \$
Honoraires	368 792
Droits d'inscription à la cote d'une bourse	173 974
	1 805 410 \$

NOTE 6 STOCKS

Le coût des stocks comptabilisés en charges dans le coût des marchandises vendues au cours de l'exercice clos le 31 août 2018 s'établissait à 45 273 985 \$ (13 245 554 \$ en 2017).

	2018	2017
Matériel d'emballage	570 362 \$	205 349 \$
Aliments	888 948	177 025
Produits en cours	126 000	—
	1 585 310 \$	382 374 \$

NOTE 7 AUTRES ACTIFS COURANTS

	2018	2017
Charges payées d'avance	71 270 \$	101 188 \$
Montants à recevoir	120 785	—
Autres	12 365	51 494
	204 420 \$	152 682 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

NOTE 8 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Mobilier et agencements	Matériel et outillage	Matériel informatique	Améliorations locatives	Actifs en cours de construction	Total
Coût :						
Solde au 31 août 2016	9 506 \$	69 684 \$	5 492 \$	– \$	– \$	84 682 \$
Entrées	46 887	152 480	102 397	7 080	1 950 685	2 259 529
Solde au 31 août 2017	56 393	222 164	107 889	7 080	1 950 685	2 344 211
Entrées	144 240	666 895	126 185	121 004	3 202 678	4 261 002
Transfert	22 344	1 014 000	–	4 117 019	(5 153 363)	–
Sorties	–	(128 390)	–	–	–	(128 390)
Solde au 31 août 2018	222 977 \$	1 774 669 \$	234 074 \$	4 245 103 \$	– \$	6 476 823 \$
Amortissement cumulé :						
Solde au 31 août 2016	2 056 \$	3 443 \$	619 \$	– \$	– \$	6 118 \$
Amortissement	3 600	22 636	11 592	118	–	37 946
Solde au 31 août 2017	5 656	26 079	12 211	118	–	44 064
Amortissement	27 084	127 984	55 734	231 687	–	442 489
Sorties	–	(15 293)	–	–	–	(15 293)
Solde au 31 août 2018	32 740 \$	138 770 \$	67 945 \$	231 805 \$	– \$	471 260 \$
Valeur comptable nette :						
Solde au 31 août 2017	50 737 \$	196 085 \$	95 678 \$	6 962 \$	1 950 685 \$	2 300 147 \$
Solde au 31 août 2018	190 237	1 635 899	166 129	4 013 298	–	6 005 563

Au 31 août 2018, des acquisitions de matériel et outillage de 99 774 \$ (21 975 \$ en 2017) se rapportaient à un contrat de location-financement, des transferts d'améliorations locatives de 146 767 \$ (néant en 2017) se rapportaient aux charges locatives inscrites à l'actif et des acquisitions d'immobilisations corporelles de 110 806 \$ (426 333 \$ en 2017) étaient incluses dans les créditeurs et charges à payer.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

NOTE 9 IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Logiciels
Coût :	
Solde au 31 août 2016	49 770 \$
Entrées	41 366
Solde au 31 août 2017	91 136
Entrées	3 494
Solde au 31 août 2018	94 630 \$
Amortissement cumulé :	
Solde au 31 août 2016	4 448 \$
Amortissement	16 086
Solde au 31 août 2017	20 534
Amortissement	18 926
Solde au 31 août 2018	39 460 \$
Valeur comptable nette :	
Solde au 31 août 2017	70 602 \$
Solde au 31 août 2018	55 170

NOTE 10 AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2018	2017
Dépôts de garantie	229 095 \$	77 058 \$
Dépôts sur immobilisations corporelles	101 121	-
Autres	18 926	5 500
	349 142 \$	82 558 \$

NOTE 11 CRÉDITEURS ET CHARGES À PAYER

	2018	2017
Créditeurs	9 366 092 \$	2 460 951 \$
Charges à payer	1 977 046	1 068 422
	11 343 138 \$	3 529 373 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

NOTE 12 DETTE

	2018	2017
Financements portant intérêt :		
Emprunt à terme garanti, taux variable correspondant au taux préférentiel de la banque majoré de 3,25 %, échéant en août 2022 (plus de détails sont présentés à la note 12.1)	2 000 000 \$	– \$
Emprunt à terme non garanti, taux variable de 6,80 % (6,05 % en 2017), échéant en septembre 2019	1 676	24 400
Contrats de location-financement :		
Contrats de location-financement à des taux d'intérêt implicites variant de 6,28 % à 6,79 % (6,28 % en 2017), échéant entre janvier 2020 et mars 2023	100 349	17 704
Emprunts échus :		
Emprunt à terme garanti, taux variable (10,03 % en 2017)	–	230 000
Emprunt à terme non garanti, taux fixe (8,78 % en 2017)	–	214 480
Emprunt à terme non garanti, taux fixe (5,80 % en 2017)	–	13 975
Emprunt à vue non garanti, taux variable (6,20 % en 2017)	–	11 250
	2 102 025	511 809
Coûts de financement non amortis	10 170	–
	2 091 855	511 809
Tranche à court terme de la dette à long terme	527 750	116 662
	1 564 105 \$	395 147 \$

12.1 FACILITÉS DE CRÉDIT

En septembre 2017, la Société a obtenu un engagement auprès d'une banque à charte canadienne afin que celle-ci lui fournisse une facilité de crédit garantie, laquelle se compose d'un emprunt à terme de cinq ans à taux variable d'un montant de 2 500 000 \$, d'une ligne de crédit renouvelable de 500 000 \$ ainsi que d'un montant disponible sur cartes de crédit totalisant 500 000 \$. La facilité de crédit est garantie par les stocks et par une hypothèque mobilière de premier rang grevant les actifs de la Société.

Le 12 octobre 2017, l'emprunt à terme de 2 500 000 \$ portant intérêt à un taux variable correspondant au taux préférentiel de la banque majoré de 3,25 % (6,95 % au 31 août 2018) a été déboursé. L'emprunt à terme est remboursable par versements trimestriels égaux de 125 000 \$, du 30 novembre 2017 au 31 août 2022. Le produit tiré de l'emprunt à terme a été utilisé pour refinancer la dette à long terme de la Société et financer les dépenses d'investissement et a également servi à d'autres fins générales de l'entreprise.

Au 31 août 2018, la ligne de crédit d'exploitation de 500 000 \$ portant intérêt à un taux variable correspondant au taux préférentiel de la banque majoré de 3,25 % (6,95 % au 31 août 2018) avait été entièrement prélevée. La ligne de crédit sert à financer les activités quotidiennes et est remboursable sur demande. Les montants dus au titre des cartes de crédit sont compris dans les créanciers et charges à payer.

La facilité de crédit comprend des clauses restrictives de nature financière, que la Société respectait au 31 août 2018.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

12.2 CONTRATS DE LOCATION-FINANCEMENT

La Société est partie à des contrats de location-financement pour la location d'équipement automobile.

12.3 VERSEMENTS DE CAPITAL

Les versements de capital exigibles sur la dette à long terme au cours des prochains exercices et les paiements minimaux au titre des contrats de location-financement s'établissent comme suit :

	<u>Facilité de crédit</u>	<u>Contrats de location-financement</u>		<u>Total des versements de capital</u>
	<u>Capital</u>	<u>Capital</u>	<u>Intérêts</u>	
2019	501 676 \$	26 074 \$	4 336 \$	527 750 \$
2020	500 000	21 818	3 934	521 818
2021	500 000	18 756	3 647	518 756
2022	500 000	18 756	3 647	518 756
2023	–	14 945	1 781	14 945
	<u>2 001 676 \$</u>	<u>100 349 \$</u>	<u>17 345 \$</u>	<u>2 102 025 \$</u>

Au 31 août 2018, les charges à payer ne comprenaient aucun intérêt couru se rapportant à la dette à long terme de la Société (2 273 \$ en 2017).

NOTE 13 AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	<u>2018</u>	<u>2017</u>
Avantage incitatif à la location relatif aux améliorations locatives	912 088 \$	– \$
Autres incitatifs à la location	484 324	76 444
	<u>1 396 412 \$</u>	<u>76 444 \$</u>

NOTE 14 CAPITAL-ACTIONS

14.1 ACTIONS ORDINAIRES

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale.

Dans le cadre d'un appel public à l'épargne réalisé le 7 mai 2018, la Société a émis 4 000 000 d'actions ordinaires au prix de 2,50 \$ l'action pour un produit brut de 10 000 000 \$, diminué des frais d'émission d'actions de 925 942 \$.

Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2018, 71 413 actions ordinaires de la Société ont été émises par suite de l'exercice d'options sur actions (se reporter à la note 18).

Dans le cadre de la fusion et après celle-ci (se reporter à la note 5), les transactions relatives aux actions ordinaires suivantes ont été réalisées par la Société :

- Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, toutes les actions ordinaires de Goodfood Market Inc. ont été échangées contre des actions ordinaires de la Société à raison d'une pour une.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

- Au cours du quatrième trimestre de l'exercice 2017, 63 647 actions ordinaires de la Société ont été émises par suite de l'exercice d'options sur actions (se reporter à la note 18).

Dans le cadre de la fusion et avant celle-ci, les transactions suivantes ont été réalisées par Goodfood Market Inc. :

- Le 31 mai 2017, les actions ordinaires de Goodfood Market Inc. ont été fractionnées à raison de une pour 24,8379775 actions. Le fractionnement d'actions est reflété rétrospectivement pour les exercices considérés dans les états financiers.
- Le 31 mai 2017, à la suite d'une résolution adoptée par la majorité des porteurs d'actions privilégiées, toutes les actions privilégiées en circulation ont été converties en 9 101 106 actions ordinaires de Goodfood Market Inc.
- Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, tous les billets convertibles en circulation ont été convertis conformément à leurs dispositions contractuelles en 2 645 718 actions ordinaires de Goodfood Market Inc. (dont une tranche de 1 319 717 actions ordinaires a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, Goodfood Market Inc. a émis 10 542 883 actions ordinaires dans le cadre d'un placement privé pour un produit brut de 21 085 766 \$, engageant des frais d'émission d'actions de 1 725 693 \$. Est inclus dans les frais d'émission d'actions un montant de 193 186 \$ lié à la juste valeur de 405 002 options de rémunération de deux ans accordées aux mandataires pour acheter des actions ordinaires de la Société au prix de 2,00 \$ par action ordinaire.

Les hypothèses suivantes ont été utilisées pour estimer la juste valeur des options de rémunération des mandataires à l'aide du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes :

Volatilité	60 %
Taux d'intérêt sans risque	0,73 %
Durée de vie attendue	1 an
Valeur de l'action ordinaire à la date d'attribution	2,00 \$
Prix d'exercice	2,00 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

14.2 ACTIONS PRIVILÉGIÉES DE CATÉGORIE A

La Société n'est pas autorisée à émettre des actions privilégiées.

Goodfood Market Inc. était autorisée à émettre un nombre illimité d'actions privilégiées de catégorie A avec droit de vote et sans valeur nominale, offertes en séries et avec droit de participation avant les porteurs d'actions ordinaires. Les actions privilégiées de catégorie A étaient classées en tant que passif financier comptabilisé au coût amorti étant donné que ces actions fournissaient aux porteurs un règlement conditionnel en trésorerie à l'égard de la valeur de leur montant de souscription, fondé sur l'occurrence d'un événement influant sur la liquidité. Les actions privilégiées de catégorie A étaient convertibles à raison de une pour une, sous réserve des dispositions antidilution, en actions ordinaires en tout temps au gré du porteur, à l'approbation par la majorité des actionnaires privilégiés de catégorie A ou à la clôture d'un premier appel public à l'épargne générant un produit brut d'au moins 20 000 000 \$ ou d'un montant inférieur approuvé par la majorité des actionnaires privilégiés de catégorie A.

Avant la fusion, les transactions suivantes visant les actions privilégiées ont été réalisées par Goodfood Market Inc. :

- En septembre 2016, des billets convertibles dont la juste valeur à la date de conversion s'établissait à 471 550 \$ ont été convertis en 46 419 actions privilégiées de catégorie A, série 2 (dont une tranche de 34 306 actions a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- Le 31 mai 2017, à la suite d'une résolution adoptée par la majorité des porteurs d'actions privilégiées, toutes les actions privilégiées de catégorie A en circulation, soit 320 000 actions privilégiées de catégorie A, série 1, et 46 419 actions privilégiées de catégorie A, série 2 (dont une tranche de 270 306 actions était détenue par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration), ont été converties en 9 101 106 actions ordinaires de Goodfood Market Inc. (dont une tranche de 6 713 854 actions ordinaires a été émise en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).
- Le 31 mai 2017, par suite de la conversion de toutes les actions privilégiées de catégorie A en circulation en actions ordinaires, Goodfood Market Inc. a modifié ses statuts constitutifs de façon à ce que son capital autorisé consiste uniquement en un nombre illimité d'actions ordinaires.

	Nombre d'actions	Montant
Solde au 31 août 2016	320 000	800 015 \$
Émission à la conversion de billets convertibles	46 419	471 550
Conversion en actions ordinaires de Goodfood Market Inc.	(366 419)	(1 271 565)
Solde au 31 août 2017	–	– \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

NOTE 15 AUTRES PRODUITS FINANCIERS NETS

	2018	2017
Charge d'intérêts sur la dette à long terme	162 223 \$	42 259 \$
Produit d'intérêts	(279 986)	(63 054)
Perte (profit) de change	19 698	(1 636)
	(98 065) \$	(22 431) \$

NOTE 16 INSTRUMENTS FINANCIERS

La Société a déterminé que la juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des dépôts de garantie et des montants à recevoir inclus dans les autres actifs courants, de la ligne de crédit ainsi que des créditeurs et charges à payer avoisinait leur valeur comptable respective à la date de l'état de la situation financière en raison de l'échéance à court terme de ces instruments. La Société a déterminé que la juste valeur de sa dette à long terme avoisine la valeur comptable de celle-ci, puisqu'elle porte intérêt à des taux sur le marché pour des instruments financiers assortis de modalités et de risques similaires.

16.1 BILLETS CONVERTIBLES

Solde au 31 août 2016	506 368 \$
Émission de billets convertibles	1 000 000
Conversion en actions privilégiées de catégorie A, série 2	(471 550)
Perte découlant de la réévaluation à la juste valeur	4 257 944
Conversion en actions ordinaires	(5 291 436)
Intérêts reclassés dans les créditeurs et charges à payer	(1 326)
Solde au 31 août 2017	– \$

Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion décrite à la note 5, tous les billets convertibles de un an et de trois ans dont la juste valeur totale à la date de conversion s'établissait à 5 291 436 \$ ont été convertis en 2 645 718 actions ordinaires (dont une tranche de 2 639 434 \$, soit 1 319 717 actions ordinaires, a été convertie par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration).

La juste valeur des billets convertibles au 1^{er} juin 2017, immédiatement avant la conversion en actions ordinaires, a été estimée à l'aide de données de niveau 3 et correspondait à la juste valeur des actions ordinaires émises à la conversion, majorée d'un intérêt résiduel. La juste valeur par action ordinaire à la conversion a été déterminée en s'appuyant sur le cours de l'action dans le cadre du placement privé de 2,00 \$ (se reporter à la note 14). Le nombre d'actions émises à la conversion a été déterminé d'après les modalités des billets convertibles.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

NOTE 17 PERTE PAR ACTION

	2018	2017
Perte nette	(9 434 588) \$	(9 866 047) \$
Nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires	49 068 678	30 625 537
Perte par action, de base et diluée	(0,19)	(0,32)

Le nombre moyen pondéré de base d'actions ordinaires a été ajusté de manière rétrospective pour refléter le fractionnement d'actions. La conversion des billets convertibles en actions ordinaires, l'exercice d'options sur actions et l'émission d'actions sont pondérés à partir de la date de transaction.

Les actions privilégiées de catégorie A, les options sur actions et les billets convertibles avant leur conversion en actions ordinaires ont été exclus du nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires parce que leur inclusion aurait été antidilutive en raison de la perte nette constatée par la Société.

NOTE 18 RÉGIME D'OPTIONS SUR ACTIONS

Le 1^{er} juin 2017, dans le cadre de la fusion, les régimes d'options sur actions de Goodfood Market Inc. et de Mira VII ont été dissous et remplacés par un régime établi par la Société.

La Société a mis en place un régime d'options sur actions afin d'attirer et de retenir les membres du personnel, les consultants, les administrateurs et les dirigeants. Le régime prévoit l'attribution d'options visant l'achat d'actions ordinaires. À tout moment, le nombre d'options sur actions réservées en vue de leur émission équivaut à 5 % du nombre d'actions ordinaires émises et en circulation de la Société. Selon le régime, les droits liés aux options sont généralement acquis sur une période de quatre ans et expirent huit ans après la date d'attribution. Au 31 août 2018, 1 165 791 options sur actions pouvaient être émises (1 636 111 en 2017).

À la dissolution du régime d'options sur actions de Mira VII, toutes les options sur actions en circulation de Mira VII ont été annulées et à la dissolution du régime d'options sur actions de Goodfood Market Inc., toutes les options sur actions en circulation de Goodfood Market Inc. ont été annulées et échangées contre des options sur actions de la Société selon des modalités comparables, sauf en ce qui concerne la période d'acquisition des droits, qui a été réduite. Pour refléter la réduction de la période d'acquisition des droits, la Société a accéléré la comptabilisation du coût de rémunération à l'égard de ces options pour l'exercice clos le 31 août 2017. À la suite de la fusion, toutes les options sur actions ont été attribuées à un prix d'exercice équivalant à la juste valeur des actions ordinaires à la date d'attribution.

Le total des paiements fondés sur des actions comptabilisés au titre du régime d'options sur actions s'établissait à 457 745 \$ pour l'exercice clos le 31 août 2018 (219 612 \$ en 2017).

La juste valeur moyenne pondérée des options sur actions attribuées au cours de l'exercice clos le 31 août 2018 se chiffrait à 1,42 \$ (0,83 \$ en 2017) et était estimée à la date à laquelle les options ont été attribuées au moyen du modèle d'évaluation des options de Black et Scholes à l'aide des hypothèses moyennes pondérées suivantes :

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

	2018	2017
Volatilité	65 %	68 %
Taux d'intérêt sans risque	2,07 %	1,25 %
Durée de vie attendue des options	5,1 ans	5,1 ans
Valeur de l'action ordinaire à la date d'attribution	2,55 \$	1,26 \$
Prix d'exercice	2,55 \$	1,05 \$

Le tableau suivant présente des informations relatives à l'évolution des options sur actions :

	2018		2017	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
En circulation à l'ouverture de l'exercice	751 581	1,07 \$	54 644	0,10 \$
Attribution	787 666	2,55	760 584	1,05
Exercice	(71 413)	0,10	(63 647)	0,10
Renonciation	(42 363)	0,30	–	–
En circulation à la clôture de l'exercice	1 425 471	1,96	751 581	1,07
Exerçables à la clôture de l'exercice	322 483	1,02 \$	214 914	0,60 \$

Pour l'exercice clos le 31 août 2018, le prix moyen pondéré des actions ordinaires de la Société à la date d'exercice des options sur actions s'établissait à 2,94 \$ (1,49 \$ en 2017).

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

Le tableau suivant présente un sommaire des options en circulation aux 31 août 2018 et 2017 :

	Prix d'exercice	Nombre d'options en circulation	Durée de vie contractuelle résiduelle moyenne pondérée	Options exerçables
Solde au 31 août 2018				
	0,10 \$	178 834	6,75	146 236
	1,56 \$	347 820	6,98	86 955
	2,00 \$	114 708	6,75	89 292
	2,01 \$	100 374	7,25	–
	2,53 \$	21 087	7,87	–
	2,56 \$	334 618	7,96	–
	2,62 \$	9 065	7,62	–
	2,71 \$	300 000	7,45	–
	2,90 \$	18 965	7,37	–
	1,96 \$	1 425 471	7,30	322 483
Solde au 31 août 2017				
	0,10 \$	289 053	7,75	158 664
	1,56 \$	347 820	7,98	–
	2,00 \$	114 708	7,75	56 250
	1,07 \$	751 581	7,86	214 914

NOTE 19 IMPÔT SUR LE RÉSULTAT

Le tableau suivant établit le rapprochement de l'impôt sur le résultat au taux d'imposition prévu par la loi de 26,7 % applicable à la Société (26,8 % en 2017) et du total des charges d'impôt pour les exercices clos les 31 août :

	2018	2017
Perte avant impôt sur le résultat	(9 434 589) \$	(9 866 047) \$
Économie d'impôt au taux combiné canadien prévu par la loi	(2 519 036)	(2 644 101)
Diminution résultant des éléments suivants :		
Variation des actifs d'impôt différé non comptabilisés	2 386 856	1 198 211
Différences permanentes	132 180	1 504 388
Changement de statut fiscal et incidence de l'acquisition inversée	–	(76 086)
Écart entre le taux à la résorption et le taux actuel	–	17 588
Total de la charge d'impôt sur le résultat	– \$	– \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

La variation des différences temporelles au cours de l'exercice clos le 31 août 2018 s'établit comme suit :

	Solde au 31 août 2017	Comptabilisés dans le résultat	Solde au 31 août 2018
Actifs d'impôt différé :			
Autres passifs non courants	– \$	112 237 \$	112 237 \$
Passifs d'impôt différé :			
Immobilisations corporelles	–	(112 237)	(112 237)
	– \$	– \$	– \$

Aux 31 août 2018 et 2017, la Société a décomptabilisé des actifs d'impôt différé non comptabilisés de la façon suivante :

	2018	2017
Actifs d'impôt différé		
Perte nette d'exploitation reportée en avant	3 398 449 \$	1 232 747 \$
Immobilisations corporelles	–	9 886
Frais d'émission d'actions	505 854	334 229
Immobilisations incorporelles	245 568	198 906
Autres passifs non courants	257 813	22 691
Autres	20 272	–
Actifs d'impôt différé non comptabilisés	4 427 956 \$	1 798 459 \$

La Société dispose de pertes nettes d'exploitation reportées en avant de 12 824 337 \$ (4 651 876 \$ en 2017) et de différences temporaires déductibles non comptabilisées de 3 884 929 \$ (2 134 763 \$ en 2017) qui sont disponibles pour réduire le revenu imposable. Aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé au titre de ces éléments, car il est improbable qu'il existe des bénéfices imposables futurs à l'égard desquels la Société pourrait imputer ces actifs d'impôt. Au 31 août 2018, les montants et les dates d'expiration de ces pertes d'impôt reportées en avant se présentaient comme suit :

2035	49 298 \$
2036	712 284
2037	3 547 031
2038	8 515 724
	12 824 337 \$

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

NOTE 20 RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR L'ÉTAT DU RÉSULTAT NET ET DU RÉSULTAT GLOBAL

	2018	2017
Charge au titre des avantages à court terme	18 753 232 \$	5 584 729 \$
Charge au titre des contrats de location simple	815 992	161 032

NOTE 21 RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

Le risque de crédit correspond au risque que la Société subisse une perte inattendue si une autre partie à un instrument financier n'est pas en mesure de respecter ses obligations contractuelles. La Société surveille régulièrement son exposition au risque de crédit et prend des mesures pour réduire la probabilité que cette exposition se traduise par une perte. L'exposition de la Société au risque de crédit est principalement attribuable à sa trésorerie et à ses équivalents de trésorerie de même qu'aux montants à recevoir inclus dans les autres actifs courants. L'exposition maximale de la Société au risque de crédit correspond à la valeur comptable de ces actifs financiers. La direction est d'avis que ce risque de crédit est limité puisque la Société traite avec de grandes institutions financières en Amérique du Nord.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité découle de l'éventualité que la Société ne soit pas en mesure de s'acquitter de ses obligations en temps opportun ou à un coût raisonnable. La Société gère son risque de liquidité en surveillant ses besoins en matière d'exploitation. La Société prépare son budget et ses prévisions de trésorerie afin de s'assurer qu'elle dispose de fonds suffisants pour s'acquitter de ses obligations.

Gestion du capital

En matière de gestion du capital, l'objectif de la Société consiste à faire en sorte que ses liquidités soient suffisantes pour financer ses activités afin de maximiser la protection du capital et d'offrir des rendements du capital investi concurrentiels. Pour financer ses activités, la Société a compté sur des placements publics et privés, des billets convertibles et des instruments d'emprunt à long terme, qui sont inclus dans la définition du capital selon la Société. La Société gère ses excédents de trésorerie de façon à faire en sorte qu'elle dispose de réserves suffisantes pour financer ses opérations et ses dépenses d'investissement.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers

Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

Le tableau qui suit présente les montants dus aux échéances contractuelles des passifs financiers, y compris les paiements d'intérêts estimés, aux 31 août :

	2018				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Ligne de crédit	500 000 \$	500 000 \$	500 000 \$	– \$	– \$
Créditeurs et charges à payer	11 343 138	11 343 138	11 343 138	–	–
Dette à long terme ^{1,2}	2 091 855	2 414 767	658 079	1 756 688	–

	2017				
	Valeur comptable totale	Flux de trésorerie contractuels	Moins de 1 an	De 1 an à 5 ans	Plus de 5 ans
Créditeurs et charges à payer	3 529 373 \$	3 529 373 \$	3 529 373 \$	– \$	– \$
Dette à long terme ²	511 809	624 270	158 637	457 877	7 756

¹⁾ En novembre 2018, la Société a signé une nouvelle entente relative à la dette dont le produit a été utilisé en partie pour refinancer la dette à long terme courante (se reporter à la note 24 pour plus de précisions).

²⁾ Au 31 août 2018, un taux d'intérêt de 6,95 % (9,67 % en 2017) a été utilisé pour déterminer les versements d'intérêts estimés sur la dette à long terme à taux variable de la Société.

Risque de taux d'intérêt

La dette à long terme et la ligne de crédit de la Société portent intérêt à des taux variables qui sont déterminés par un taux de base établi par le prêteur, majoré d'une marge. Par conséquent, la Société est exposée à un risque de taux d'intérêt attribuable à la fluctuation des taux de base des prêteurs.

Analyse de sensibilité du risque de taux d'intérêt

Une augmentation ou une diminution de 100 points de base des taux d'intérêt n'aurait pas eu d'incidence importante sur la perte nette de la Société.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

NOTE 22 ENGAGEMENTS

Au 31 août 2018, la Société avait des engagements financiers relatifs aux paiements minimaux annuels au titre des contrats de location simple qui se présentaient comme suit :

Moins de un an	1 253 505 \$
De un an à cinq ans	4 432 639
Plus de cinq ans	1 260 141
	<hr/>
	6 946 285 \$

NOTE 23 PARTIES LIÉES

Le chef de la direction et le président, qui agit également à titre de chef de l'exploitation, sont des actionnaires détenant le contrôle de la Société et sont membres du conseil de la Société. Le chef de la direction est également le président du conseil.

23.1 PARTIES LIÉES

Les transactions entre parties liées sont les suivantes :

- Le 7 mai 2018, dans le cadre d'un appel public à l'épargne décrit à la note 14, 60 000 actions ordinaires ont été achetées par des membres du conseil au prix de 2,50 \$ l'action.
- Le 1^{er} juin 2017, des billets convertibles détenus par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration d'une valeur comptable de 2 639 434 \$ ont été convertis en 1 319 717 actions ordinaires.
- Le 31 mai 2017, 34 306 actions privilégiées de catégorie A, série 1, et 236 000 actions privilégiées de catégorie A, série 2, détenues par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration dont la valeur comptable s'établissait à 706 953 \$ ont été converties en 6 713 854 actions ordinaires.
- Le 14 septembre 2016, la Société a émis un billet convertible d'une valeur nominale de 500 000 \$ en faveur d'une société contrôlée par un membre du conseil d'administration.
- Le 6 septembre 2016, des billets convertibles détenus par une société contrôlée par un membre du conseil d'administration d'une valeur comptable de 471 550 \$ ont été convertis en 34 306 actions privilégiées de catégorie A, série 2.

Ces transactions ont été comptabilisées au montant de la contrepartie versée tel qu'il a été établi et convenu par les parties liées. Les billets convertibles ont par la suite été évalués à la juste valeur par le biais de la perte nette.

GOODFOOD MARKET CORP.

Notes afférentes aux états financiers
Exercices clos les 31 août 2018 et 2017

23.2 PRINCIPAUX DIRIGEANTS

Les principaux dirigeants comprennent les membres du conseil, le chef de la direction, le chef de l'exploitation et le chef de la direction financière.

Le tableau suivant présente la rémunération des principaux dirigeants comptabilisée dans la perte nette :

	2018	2017
Avantages à court terme (y compris les jetons de présence)	867 191 \$	276 533 \$
Paiements fondés sur des actions	356 240	80 503

Le 1^{er} septembre 2018, 1 075 000 options sur actions ont été émises aux principaux dirigeants, au prix d'exercice de 2,55 \$.

NOTE 24 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

24.1 EXPANSION DE L'INSTALLATION DANS L'EST CANADIEN

Le 24 septembre 2018, la Société a entériné une modification au contrat de location de l'installation de l'Est canadien, qui vise à renouveler et à prolonger la durée initiale du bail ainsi qu'à louer une superficie additionnelle de 72 000 pieds carrés, ce qui portera la superficie totale à 155 000 pieds carrés et permettra de doubler la capacité de production de l'installation. La période de location initiale se termine en octobre 2023 et est assortie d'options de renouvellement pour les quinze années à venir. Les contrats de location additionnels sont classés comme contrats de location simple et l'engagement estimatif supplémentaire s'établit à 3 433 000 \$.

24.2 FINANCEMENT PAR EMPRUNT

En novembre 2018, la Société a obtenu un engagement auprès d'une institution financière canadienne pour un prêt à terme garanti de trois ans de 10 millions de dollars, une facilité de crédit renouvelable de 2,5 millions de dollars et 1,0 million de dollars en financement à court terme. Le prêt à terme ainsi que la facilité de crédit renouvelable portent intérêt à un taux variable basé sur le taux des acceptations bancaires plus 2,50 %. Le prêt à terme sera remboursable en versements trimestriels de 125 000 \$ à partir du 4 décembre 2020 avec un remboursement du solde de la balance à la fin du terme de trois ans. Le produit du financement sera utilisé pour financer des dépenses en immobilisations liées à l'expansion, investir dans l'automatisation, refinancer la dette à long terme de la Société et pour les besoins généraux de l'entreprise.



FRAGILE



marchegoodfood.ca

goodfood